

# *Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON  
COMTÉ DE RICHMOND**

Mardi, le 08 septembre 2015 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin  
Messieurs les conseillers : Gérard Messier  
Adam Rousseau  
Yvon Larochelle  
Michel Frappier  
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale  
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 03 personnes présentes à cette séance.

\*\*\* Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\* **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

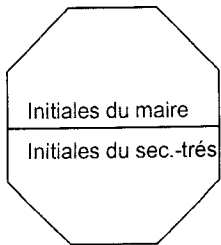
\*\*\* **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

\*\*\* La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par le conseiller, Monsieur Michel Frappier.

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- \*\*\* Réflexion
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
  - 2.0 Régularité convocation et constat de quorum;
  - 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
  - 4.0 Procès-verbal :
    - 4.1 Adoption du procès-verbal du 10 août 2015;
    - Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 10 août 2015;
  - 5.0 MRC :
    - Info 5.1 Suivi de la rencontre du 19 août 2015;
  - 6.0 Correspondance:
    - 6.1 Descriptions techniques;
    - 6.2 L'Oktoberfest du maire de Stoke;
    - 6.3 19<sup>e</sup> édition du Vins et Fromages;
    - 6.4 Adoption du bordereau de correspondance du 05 au 27 août 2015;
  - 7.0 Administration générale :
    - 7.1 Colloque régional de l'ADMQ;
    - 7.2 Équipements et logiciels informatiques;
    - Info 7.3 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 août 2015;
  - 8.0 Période de questions (15 minutes);
  - 9.0 Sécurité publique;



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

- 9.1 Intégration à la régie intermunicipale incendie de la région de Windsor;
- 9.2 Mandat à Monty Sylvestre – annexe à l’entente relative à la protection contre l’incendie;
- 10.0 Travaux publics :
  - 10.1 Acceptation des frais – lignage simple;
  - 10.2 Soumissions – génératrice au garage municipal;
  - 10.3 Appel d’offres sur invitation – camionnette;
  - 10.4 Achat de 2 630 tonnes d’abrasif;
  - 10.5 Sel de déglçage;
  - 10.6 Formation « Opérer un véhicule d’entretien hivernal »;
- 11.0 Hygiène du milieu :
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
  - 12.1 Mandat à Monsieur Gaston Rouleau – projet de règlement;
- 13.0 Loisirs et culture:
  - 13.1 Ententes intermunicipales relatives au loisir et à la culture avec la ville de Windsor;
  - 13.2 Système de sonorisation et projection au CCFGL;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles ;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance;

### **194-09.2015 3.0 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l’unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l’ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

**ET QUE** l’ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **195-09.2015 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AOÛT 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a reçu copies du procès-verbal du 10 août 2015 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté l’unanimité des conseillers que le procès-verbal du 10 août 2015 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTION : 6 POUR**

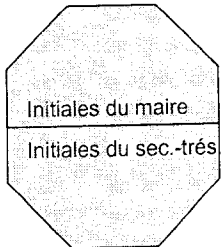
### **\*\*\* 4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AOÛT 2015**

La directrice générale ne résume aucun dossier en référence au procès-verbal du 10 août 2015.

### **\*\*\* 5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DE 19 AOÛT 2015 – MRC**

Monsieur le conseiller Gérard Messier ne résume aucun dossier en référence à la rencontre de la MRC du 19 août 2015.

### **196-09.2015 6.1 DESCRIPTIONS TECHNIQUES**



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 101-05.2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est informé que le Groupe HBG n'accepte pas les termes de cette résolution;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de demander au Groupe HBG de présenter une offre de service afin d'obtenir les descriptions techniques de 14 servitudes d'égout sur le chemin Dion en précisant le travail déjà accompli et le travail pour finaliser ce dossier.

**ADOPTION : 6 POUR**

**197-09.2015 6.2 L'OKTOBERFEST DU MAIRE DE STOKE**

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser Monsieur le conseiller Gérard Messier, à représenter la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton lors de la 5<sup>e</sup> édition de l'Oktoberfest du maire de Stoke, samedi, le 17 octobre 2015 à Stoke ;

**QUE** la municipalité assume l'achat d'un billet au montant de 50,00\$ ;

**ET QUE** cette dépense soit imputée au poste comptable « Frais de représentation », 02.110.00.493, laquelle dépense est prévue au budget 2015.

**ADOPTION : 6 POUR**

**198-09.2015 6.3 19 ÉDITION DU VINS ET FROMAGES**

Il est proposé par Monsieur Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame la conseillère Manon Jolin et Monsieur le conseiller Adam Rousseau, à représenter la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton lors de la 19<sup>e</sup> édition du « Vins et Fromages » du 29 septembre 2015 au profit du Parc historique de la Poudrière de Windsor ;

**QUE** la municipalité assume l'achat de deux billets au montant de 75,00\$ chacun ;

**ET QUE** cette dépense soit imputée au poste comptable « Frais de représentation », 02.110.00.493, laquelle dépense est prévue au budget 2015.

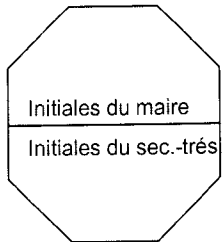
**ADOPTION : 6 POUR**

**199-08.2015 6.4 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 05 AU 27 AOÛT 2015**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 05 au 27 août 2015.

**ADOPTION : 6 POUR**

**200-09.2015 7.1 COLLOQUE RÉGIONAL DE L'ADMQ**



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QUE** la zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec organise un colloque régional le 17 septembre 2015 à Danville, au coût d'inscription de 85,00\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer à cette journée de formation;

**QUE** la municipalité assume les frais d'inscription et que les frais afférents lui soient remboursés.

**ADOPTION : 6 POUR**

### 201-09.2015 7.2 ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS INFORMATIQUES

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de l'offre de service de la compagnie In-Fo.ca pour le remplacement de 4 ordinateurs achetés en 2008 et logiciels informatiques permettant entre autres la migration vers Windows 7;

**CONSIDÉRANT QUE** l'installation incluant le transfert des données doit être opérationnel avec le système comptable de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat et l'installation des logiciels informatiques permettant la migration vers Windows 7 ainsi que l'achat de 4 ordinateurs incluant le remplacement du serveur au montant estimé de 5 611,36\$ excluant les taxes de la compagnie In-Fo.ca, selon les détails des offres de service du 24 et 25 août 2015 incluant également l'installation et transfert des données des 4 ordinateurs ;

**ET QUE** cette dépense soit comptabilisée au poste comptable « 03.600.00.000 – Immobilisations », prévue au budget 2015.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

### 7.3 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 AOÛT 2015

La directrice générale résume les résultats financiers au 31 août 2015. Les revenus sont de 2 078 791,95\$ comparativement à un budget de 2 538 439,00\$. Les dépenses sont de 1 411 821,30\$ sur un budget de 2 213 995,00\$. Les immobilisations sont de 18 932,06\$ versus un budget de 199 444,00\$ ; le surplus est de 648 038,59\$.

**ADOPTION : 6 POUR**

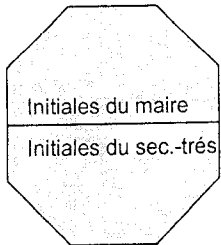
\*\*\*

### 8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des personnes présentes.

### 202-09.2015 9.1 INTÉGRATION À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DE LA RÉGION DE WINDSOR

**CONSIDÉRANT QU'**une étude de faisabilité à l'effet que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton adhère à la Régie intermunicipale incendie de la Région de Windsor a été réalisée en 2014 ;



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QU'**un mandat à été donné à la firme Raymond Chabot Grant Thornton d'effectuer une nouvelle étude financière sur la faisabilité de cette adhésion par la résolution 137-06.2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport de l'étude a été déposé ;

**CONSIDÉRANT QU'**une rencontre a eu lieu entre les élus des municipalités et ville concernés par l'adhésion de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton à la Régie intermunicipale d'incendie de la région de Windsor ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a rencontré les officiers de son service incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton désire se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec et adhérer à la Régie intermunicipale d'incendie de la région de Windsor aux conditions d'adhésion prévues par l'entente à être négociée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton présente une demande au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour obtenir l'autorisation de se joindre à la nouvelle régie incendie regroupant les municipalités de Saint-François-Xavier-de-Brompton, Val-Joli et la ville de Windsor à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

**QUE** cette résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François, aux parties à l'entente ainsi qu'aux municipalités ayant une entente incendie avec Saint-François-Xavier-de-Brompton ;

**ET** d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents requis pour mettre en œuvre l'adhésion par la municipalité à la Régie intermunicipale d'incendie de la région de Windsor.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **203-09.2015 9.2 MANDAT À MONTY SYLVESTRE – ANNEXE À L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

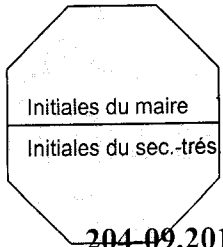
**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton annonce son intention de joindre la Régie intermunicipale d'incendie de la région de Windsor à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance du projet d'annexe à l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une Régie intermunicipale signée le 02 mars 2000 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de mandater la firme d'avocats Monty Sylvestre à valider le projet d'entente ;

**ET QUE** cette dépense estimée à 1 000,00\$ soit assumée par le surplus accumulé non affecté.

**ADOPTION : 6 POUR**



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

204-09.2015

### **10.1 ACCEPTATION DES FRAIS - LIGNAGE SIMPLE**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de lignage sur tous les chemins asphaltés de la municipalité ont été effectués par la compagnie Marquage et Traçage du Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux incluent le rang 2 nord et chemin de la Rivière nord et sud sur une distance de 6.8 kilomètres ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 1106 au montant de 3 005,42\$ excluant les taxes à la compagnie Marquage et Traçage du Québec pour le lignage simple de 19 kilomètres au total ;

**ET QUE** le montant de 1 074,79\$ excluant les taxes pour le lignage de 6.8 kilomètres soit assumée par la réserve des Carrières Sablières ; la différence de 1 930,63\$ étant assumée par le budget 02.355.00.639 « Lignes sur chaussée ».

**ADOPTION : 6 POUR**

205-09.2015

### **10.2 SOUMISSIONS – GÉNÉRATRICE AU GARAGE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation pour l'achat et livraison d'une génératrice fixe au garage municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu sept (7) soumissions, à savoir :

Surplec	20 000 watts	7 555,55\$ excluant taxes
Génératrice Drummond	20 000 watts	8 045,25\$ excluant taxes
Lignes Électriques FJS	22 000 watts	16 200,00\$ excluant taxes
	24 000 watts	17 450,00\$ excluant taxes
	27 000 watts	18 500,00\$ excluant taxes
	38 000 watts	22 215,00\$ excluant taxes
Lumen	22 000 watts	6 981,30\$ excluant taxes

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Surplec pour l'achat et livraison d'une génératrice fixe de 20 000 watts au propane pour le garage municipal au montant de 7 555,55 \$ excluant les taxes, selon les détails de leur soumission du 18 août 2015;

**D'autoriser** la compagnie Lignes Électriques FJS à faire le branchement électrique de cette génératrice ;

**D'autoriser** le chef d'équipe aux travaux publics à faire les démarches nécessaires pour que la génératrice soit installée sur une base de béton et que les équipements requis pour le propane soient accessibles;

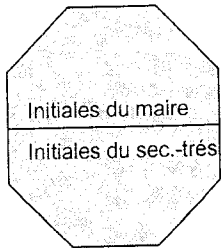
**ET D'autoriser** que l'ensemble de ces dépenses soit assumés par le poste comptable 03.600.00.000 « Immobilisations », prévue au budget 2015.

**ADOPTION : 6 POUR**

206-09.2015

### **10.3 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CAMIONNETTE**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 164-07.2015 ;



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité n'a reçu aucune soumission pour la location achat ou achat d'une camionnette pour le service de voirie suite à l'appel d'offres sur invitation du 10 juillet 2015 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance d'un nouveau devis technique ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de lancer un appel d'offres sur invitation écrite pour la location achat ou achat d'une camionnette pour le service de voirie;

**ET D'**inviter par écrit les compagnies indiquées dans le document identifié « Liste des compagnies à inviter à soumissionner pour la location achat ou achat d'une camionnette ».

**ADOPTION : 6 POUR**

### **207-09.2015 10.4 ACHAT DE 2 630 TONNES D'ABRASIF**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est informé de l'offre de service verbale de la compagnie 9285-3332 Qc Inc. pour la fourniture d'abrasifs requis pour l'entretien des chemins d'hiver 2015-2016, incluant le contrat du MTQ ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du chef d'équipe aux travaux publics compte tenu de la quantité d'abrasif en inventaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 2 630 tonnes d'abrasif de la compagnie 9285-3332 Qc Inc. en provenance du banc Dion du chemin de la Rivière nord au coût de 7,00\$ la tonne excluant les taxes ; lesquels matériaux doivent être conformes aux normes du MTQ ;

**QUE la** dépense reliée à l'achat de 1 130 tonnes d'abrasif soit assumée par le contrat 850865065 du MTQ, la différence de 1 500 tonnes étant requises pour l'entretien des chemins municipaux pour l'hiver 2015-2016 ;

**ET QUE** le transport de ces 2 630 tonnes d'abrasifs soit effectué par le service de voirie avant le 30 septembre 2015.

**ADOPTION : 6 POUR**

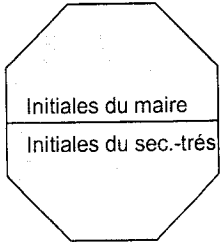
### **208-09.2015 10.5 SEL DE DÉGLAÇAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de déneigement signé avec le MTQ prévoit que l'approvisionnement de sel de déglacage doit s'effectuer auprès du MTQ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat estime un besoin normalisé d'environ 340 tonnes incluant le sel à être mélangé à la réserve d'abrasifs;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins de sel de déglacage pour les chemins municipaux est estimé à 75 tonnes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le chef d'équipe aux travaux publics à commander jusqu'à 340



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

tonnes de sel de déglacage nécessaires à l'entretien des chemins d'hiver désignés au contrat du MTQ :

**QUE** cette dépense au coût de 82,77\$ la tonne de sel de déglacage livrée soit assumée par le contrat 850865065 du MTQ pour un montant estimé de 28 141,80\$ excluant les taxes ;

**D'**autoriser le chef d'équipe aux travaux publics à commander 75 tonnes de sel de déglacage pour les chemins municipaux auprès de la compagnie Sel Warwick au coût de 105,00\$ la tonne livrée, selon les détails de leur soumission du 28 août 2015 ;

**ET QUE** cette dépense estimée à 7 875,00\$ excluant les taxes soit imputée au poste comptable 02.330.00.635 « Sel Calcium ».

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

Monsieur le conseiller Gérard Messier demande si le calcium est utilisé seulement pour les chemins municipaux asphaltés ? Monsieur le maire répond affirmativement et ajoute qu'il est mélangé légèrement avec l'abrasif.

### **209-09.2015 10.6 FORMATION « OPÉRER UN VÉHICULE D'ENTRETIEN HIVERNAL »**

**CONSIDÉRANT** les recommandations du chef d'équipe aux travaux publics à l'effet d'inscrire cinq (5) camionneurs à la formation « Opérer un véhicule d'entretien hivernal », laquelle formation est développée par l'Association québécoise des transports;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance du contenu de cette formation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de Messieurs Matthieu Corriveau, Jean-Luc Maurice, Bruno Mathieu, Martin Léveillé et Pierre Riendeau à la formation « Opérer un véhicule d'entretien hivernal » d'une durée de sept (7) heures ;

**QUE** la municipalité assume les frais d'inscription estimés à 1 630,00\$ excluant les taxes ;

**ET QUE** les frais afférents leurs soient remboursés.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

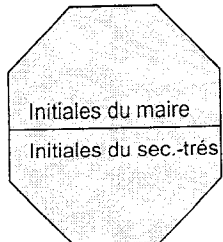
### **11.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun sujet n'est discuté.

### **210-09.2015 12.1 MANDAT À MONSIEUR GASTON ROULEAU – PROJET DE RÈGLEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la demande de l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics concernant la révision de certains articles d'un projet de règlement régissant la construction des rues ;





## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers de mandater Monsieur Gaston Rouleau à réviser les articles définis par l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics quant au projet de règlement régissant la construction des rues pour un montant de 500,00\$ ;

**ET QUE** cette dépense soit assumée par le budget d'urbanisme.

**ADOPTION : 6 POUR**

211-09.2015 **13.1 ENTENTES INTERMUNICIPALES LOISIR ET CULTURE AVEC LA VILLE DE WINDSOR**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente intermunicipale relative au loisir et à la culture avec la ville de Windsor est échue depuis le 30 avril 2015 ;

**CONSIDÉRANT QU'**une rencontre a eu lieu avec les parties à l'entente le 14 mai 2015 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance des projets d'entente soumis le 28 juillet et 04 août 2015 par la ville de Windsor;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Windsor propose 2 nouvelles ententes, dont une pour les enfants de 14 ans et moins exonérées des taxes et la deuxième, pour les activités s'adressant aux 15 à 17 ans, taxable ;

**CONSIDÉRANT QUE** les nouvelles ententes seraient d'une durée de cinq (5) années débutant le 01 mai 2015 avec augmentation de 2% par année et payable en deux (2) versements égaux, soit le 01 avril et le 01 septembre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter les propositions d'ententes intermunicipales relatives au loisir et à la culture soumises par la ville de Windsor les 28 juillet et 04 août 2015 ;

**ET** d'autoriser le maire, Monsieur Claude Sylvain et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne, à signer les documents donnant effet aux présentes.

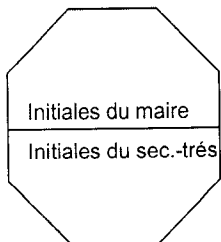
**ADOPTION : 6 POUR**

212-09.2015 **13.2 SYSTÈME DE SONORISATION ET PROJECTION AU CCFGL**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de l'offre de service de la compagnie Plav pour un système de sonorisation et projection au centre communautaire France-Gagnon-Laprade;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat et l'installation d'un système de sonorisation et projection au centre communautaire France-Gagnon-Laprade au montant de 6 028,24\$ excluant les taxes de la compagnie Plav, selon les détails de leur offre de service révisée du 11 août 2015 ;

**ET QUE** cette dépense soit comptabilisée au poste budgétaire « 03.600.00.000 – Immobilisations », prévue au budget 2015.



Initiales du maire

Initiales du sec.-très

# Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

ADOPTION : 6 POUR

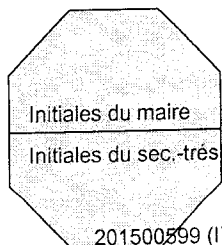
## COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

### COMPTES A PAYER DU 11 AOÛT AU 07 SEPTEMBRE 2 015

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
201500544 (C)	3729		2015-08-13	37	HYDRO-QUEBEC		430,49 \$
201500545 (C)	3730		2015-08-13	37	HYDRO-QUEBEC		1 099,48 \$
201500546 (C)	3731		2015-08-24	37	HYDRO-QUEBEC		1 604,43 \$
201500547 (C)	3732		2015-08-24	51	BELL MOBILITE		212,05 \$
201500548 (I)	3733		2015-09-02	276	REVENU DU Canada		3 438,58 \$
201500549 (I)	3734		2015-09-02	278	REVENU DU QUEBEC		8 552,14 \$
<b>Total des chèques émis</b>							<b>15 337,17 \$</b>

### COMPTES A PAYER DE LA SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2015

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
201500550 (I)	3794		2015-09-09	15	SLIC		124,73 \$
201500551 (I)	3770		2015-09-09	18	L'ETINCELLE		179,82 \$
201500552 (I)	3738		2015-09-09	24	BELL Canada		579,20 \$
201500553 (I)	3743		2015-09-09	26	CAMIONS INTER-ESTRIE 1991		564,51 \$
201500554 (I)	3750		2015-09-09	30	DEPANNEUR RENALD MORIN		786,00 \$
201500555 (I)	3764		2015-09-09	37	HYDRO-QUEBEC		1 328,14 \$
201500556 (I)	3784		2015-09-09	41	PETITE CAISSE		168,34 \$
201500557 (I)	3786		2015-09-09	42	PIECES D'AUTO BILODEAU		16,66 \$
201500558 (I)	3796		2015-09-09	53	SUPERIEUR PROPANE INC.		113,26 \$
201500559 (I)	3798		2015-09-09	54	TARDIF DIESEL INC.		966,07 \$
201500560 (I)	3748		2015-09-09	57	CHERBOURG		90,21 \$
201500561 (I)	3749		2015-09-09	59	COOP DES CANTONS,		237,37 \$
201500562 (I)	3754		2015-09-09	61	EQUIPEMENTS BOB POULIOT		194,89 \$
201500563 (I)	3752		2015-09-09	68	EDITIONS JURIDIQUES F.D.		340,61 \$
201500564 (I)	3739		2015-09-09	72	BIBLIOTHEQUE MICHELINE-		2 750,00 \$
201500565 (I)	3767		2015-09-09	103	LA TRIBUNE		791,95 \$
201500566 (I)	3803		2015-09-09	117	VISA DESJARDINS		141,42 \$
201500567 (I)	3788		2015-09-09	144	PROTECTION MEGA PLUS INC.		574,87 \$
201500568 (I)	3793		2015-09-09	145	SHERLENN INC.		491,42 \$
201500569 (I)	3755		2015-09-09	167	EXCAVATION R. TOULOUSE &		1 047,65 \$
201500570 (I)	3768		2015-09-09	185	LABORATOIRE		627,19 \$
201500571 (I)	3763		2015-09-09	201	GREAT WEST		2 934,35 \$
201500572 (I)	3736		2015-09-09	265	ADMQ-ESTRIE		85,00 \$
201500573 (I)	3759		2015-09-09	275	FONDS INFORMATION sur le		16,00 \$
201500574 (I)	3790		2015-09-09	277	REGIMES DE RETRAITE ET		343,69 \$
201500575 (I)	3758		2015-09-09	280	FONDS DES PENSIONS		276,96 \$
201500576 (I)	3792		2015-09-09	300	SANI ESTRIE INC.		6 774,59 \$
201500577 (I)	3778		2015-09-09	302	MUNICIPALITÉ DE STOKE		50,00 \$
201500578 (I)	3782		2015-09-09	318	PARC DE LA POUDRIÈRE DE		150,00 \$
201500579 (I)	3744		2015-09-09	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE		178,31 \$
201500580 (I)	3780		2015-09-09	454	ORIZON MOBILE		324,22 \$
201500581 (I)	3762		2015-09-09	471	GRAVIERE ST-FRANCOIS		308,11 \$
201500582 (I)	3785		2015-09-09	484	PETROLES COULOMBE ET		1 144,47 \$
201500583 (I)	3797		2015-09-09	502	SYNDICAT CANADIEN		335,71 \$
201500584 (I)	3799		2015-09-09	506	TRACTION SHERBROOKE (555)		41,38 \$
201500585 (I)	3774		2015-09-09	536	MEGABURO		199,39 \$
201500586 (I)	3766		2015-09-09	575	IN-FO.CA		14,95 \$
201500587 (I)	3756		2015-09-09	577	FINANCIERE BANQUE		3 378,45 \$
201500588 (I)	3745		2015-09-09	602	CENTRE D'EXTINCTEUR S. L.		1 801,91 \$
201500589 (I)	3791		2015-09-09	614	RÉSEAU MOBILITÉ PLUS		199,77 \$
201500590 (I)	3737		2015-09-09	632	AWI INC.		411,61 \$
201500591 (I)	3775		2015-09-09	640	MOMO SPORTS SHERBROOKE		57,47 \$
201500592 (I)	3779		2015-09-09	653	OKTANE DESIGN INC.		171,73 \$
201500593 (I)	3781		2015-09-09	717	OUELLET SUZANNE		437,28 \$
201500594 (I)	3771		2015-09-09	723	MARCHE ST-FRANCOIS		1 869,41 \$
201500595 (I)	3802		2015-09-09	742	VIENS NATHALIE		492,00 \$
201500596 (I)	3757		2015-09-09	794	FLAG GROUPE		540,38 \$
201500597 (I)	3741		2015-09-09	827	BLAIN ANDRÉ		1 310,00 \$
201500598 (I)	3795		2015-09-09	828	SOCIETE PROTECTRICE		425,00 \$



## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

201500599 (I)	3789	2015-09-09	845	QUINCAILLERIE WINDSOR	24,91 \$
201500600 (I)	3800	2015-09-09	893	VALEURS MOBILIÈRES	212,26 \$
201500601 (I)	3740	2015-09-09	896	BIOLAB	259,28 \$
201500602 (I)	3746	2015-09-09	907	CENTRE MECANIQUE	617,72 \$
201500603 (I)	3801	2015-09-09	921	VALORIS -	2 194,75 \$
201500604 (I)	3735	2015-09-09	933	9285-3332 QUÉBEC INC.	2 226,87 \$
201500605 (I)	3751	2015-09-09	965	DUPOIS MARYSE	70,00 \$
201500606 (I)	3783	2015-09-09	977	PELISSIER RAYMOND	741,69 \$
201500607 (I)	3765	2015-09-09	998	INDUSTRIELLE ALLIANCE	1 863,16 \$
201500608 (I)	3747	2015-09-09	1000	CERTIFIED LABORATORIES	304,63 \$
201500609 (I)	3753	2015-09-09	1023	ENTREPRISES LARRY INC.	360,79 \$
201500610 (I)	3777	2015-09-09	1051	MONTY SYLVESTRE INC.	1 797,63 \$
201500611 (I)	3761	2015-09-09	1064	GONFLABLE.CA INC.	747,34 \$
201500612 (I)	3742	2015-09-09	1077	BOUCHER STEPHANE	175,00 \$
201500613 (I)	3772	2015-09-09	1078	MARQUAGE ET TRACAGE DU	3 455,48 \$
201500614 (I)	3776	2015-09-09	1079	MONTCALM-CARDINAL ANNIE	248,59 \$
201500615 (I)	3787	2015-09-09	1080	PROTEAU & ASSOCIES	315,38 \$
201500616 (I)	3769	2015-09-09	1081	LEBEAU JEAN	75,00 \$
201500617 (I)	3760	2015-09-09	1082	G.A.L. INC.	4 334,56 \$
201500618 (I)	3773	2015-09-09	1083	MATERIAUX ST-ÉLIE	2 467,36 \$

58 878,85 \$

**Total des chèques émis**

**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001** 13 465.39\$  
**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002** 11 791.42\$

### 213-09.2015 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date 08 septembre 2015 pour un montant de 58 878,85\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau à l'unanimité des conseillers que soit adopté la liste des comptes à payer telle que déposée;

**ET QUE** la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

### 15.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté.

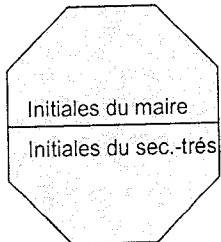
\*\*\*

### 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1° Madame Gertrude Allard demande si d'autres informations vont suivre quant au référendum. La directrice générale informe les personnes présentes.

2° Monsieur Martin Labonté informe le conseil d'un processus de consultation fait auprès des résidents des rues des Bernaches et des Hérons dans le but que ces 2 rues soient asphaltées. Après discussions, on propose d'organiser une rencontre dans les prochaines semaines avec toutes les personnes concernées dans le but de présenter un estimé de coût et expliquer le processus de règlement d'emprunt pour une taxe de secteur.

3° Monsieur Labonté demande s'il est possible d'enlever le dos d'âne face à la garderie du chemin Chabot pour plutôt en faire un en asphalte sur une distance de 6 pieds. Des discussions s'en suivent.



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

4° Monsieur Labonté questionne les travaux d'asphalte sur les rues Therrien, Frappier, Carrier et Morin. La directrice générale donne des explications quant aux coûts de ces travaux.

5° Monsieur Labonté demande si la réfection du chemin Chabot est prévu. Des discussions s'en suivent.

6° Monsieur Labonté demande quand l'asphalte va être posée face à la nouvelle résidence du 111 chemin Chabot ?

7° Monsieur Jacques Dion commente les travaux majeurs à la charge des utilisateurs payeurs.

Monsieur le maire Claude Sylvain explique la décision du conseil de se joindre à la Régie Incendie de la région de Windsor au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **214-09.2015 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h40.

#### **ADOPTION : 6 POUR**

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

\_\_\_\_\_  
Claude Sylvain, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Champagne, directrice générale  
secrétaire-trésorière